AUTO-ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

POUR LES ADULTES ACCOMPAGNANT LE VÉLO-BUS

La participation à une ligne de vélobus nécessite un niveau minimum de compétences vélo. Les compétences minimales diffèrent selon le rôle que l'on joue dans le vélobus. Si vous ne validez pas toutes les compétences, n'hésitez pas à vous former auprès d'une association vélo locale !

Les adultes qui participent doivent savoir :	✓
Monter et descendre de leur vélo et redémarrer rapidement	
S'arrêter correctement, avec les deux freins, de manière précise et/ou urgente	
Tourner et éviter les obstacles, maintenir leur équilibre et contrôler leur trajectoire	
Adapter leur vitesse (ralentir, changer de vitesse) selon la situation et le rythme du groupe	
Tourner la tête, lever l'appui selle, orienter leur regard, prendre l'information et lever une main si besoin d'indiquer la direction	
Rouler en groupe sur la route en respect et connaissance du code de la route	
S'insérer dans la circulation et s'adapter aux situations routières à risques	
Connaître le parcours du vélobus et les situations d'attention rencontrées	

VÉLO BUS
CYCLOTOPIA

MATÉRIEL VÉLO

ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRES

Tout le temps :

- **Freins avant et arrière ;**
- **Sonnette (audible à 20 m) ;**
- **Catadioptres avant blanc et arrière rouge ;**
- **Catadioptres latéraux (roues) et catadioptres de pédales jaunes ou oranges ;**
- **Casque pour les enfants, et fortement recommandé pour les parents ;**

La nuit ou si la visibilité est inférieure à 200 m :

- **Feu blanc à l'avant et feu rouge à l'arrière ;**
- **Hors agglomération : gilet fluorescent ;**

Le vélo des participant·es doit obligatoirement avoir :	✓
Les freins avant et arrière qui marchent	
Les gaines, câbles et patins de freins qui sont en bon état	
Les pneus gonflés selon les indications inscrites sur le flanc	
Les roues bien accrochées et qui ne frottent pas	
La selle bien réglée, elle ne dépasse pas le seuil maximal et ne bouge pas	
La roue et le guidon sont solidaires dans leur axe (pas de jeu)	
Les embouts de guidon sont présents	

CHARTE DU VÉLOBUS

POUR LES ADULTES ENCADRANT LE VÉLOBUS

La charte est indispensable pour les personnes participantes au vélobus. Il s'agit d'un contrat moral revenant sur le cadre et les obligations de chacun et chacune. Elle est accompagnée de l'auto-évaluation du niveau de compétences et du matériel vélo.

Les adultes encadrant le vélobus doivent s'engager à minima à :	✓
Respecter et connaître le trajet officiel, les horaires et les arrêts sauf cas de force majeur	
Respecter le code de la route, les règles de conduite d'un groupe d'enfants et la diplomatie avec les autres usager·es de la route	
Être à l'heure et informer les parents à l'avance en cas d'empêchement et trouver un·e remplaçant·e si la personne est responsable de la ligne	
Créer un climat de confiance, de sécurité et de bienveillance avec les enfants et parents	
Répondre aux attentes en terme de matériel et de niveau de compétences	
Être assuré·e, à minima avec une assurance responsabilité civile	

Nom et prénom :

École de référence de la ligne de vélobus :

❑ J'ai bien pris connaissance de la charte du vélobus et des autres documents, j'en accepte les termes et je m'engage à les respecter.

Date :

Signature :